

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 162**9 février 2004****SOMMAIRE**

Algonquin, S.à r.l., Luxembourg	7745	Européenne de Real Estates S.A., Luxembourg ..	7733
Ar-Lux, S.à r.l., Filsdorf	7776	Eurotank, GmbH, Ehnen	7763
Artemis Information Management S.A., Luxembourg	7746	Events Consulting S.A., Marnach	7736
Ateliers Mini-Flat S.A., Luxembourg	7731	F & H International S.A., Luxembourg	7759
Banque Colbert (Luxembourg) S.A., Senningerberg	7750	F. Trade Communication S.A., Luxembourg	7733
Banque Colbert (Luxembourg) S.A., Senningerberg	7751	F.G.Ba, S.à r.l., Rodange	7731
Blue Lion S.A., Luxembourg	7775	Fecoffee S.A., Luxembourg	7762
Bluejar Investments S.A., Luxembourg	7771	Filmlux S.A., Luxembourg	7773
Breton S.A., Luxembourg	7737	Financière des Bergues S.A., Luxembourg	7765
C.Mex & Co S.A., Luxembourg	7775	Fintex S.A., Luxembourg	7736
Candido, S.à r.l., Dudelange	7731	Frange S.A., Luxembourg	7773
Carta S.A., Luxembourg	7749	François 1er Investment & Property S.A., Luxembourg	7735
Clasfils Holding S.A., Luxembourg	7740	Fridolin S.A., Luxembourg	7767
COMSUD, Compagnie Européenne du Sud S.A., Luxembourg	7732	Frisch Rambrouch Autocars S.A., Rambrouch ...	7736
Coeura S.A., Luxembourg	7739	G.E. Finance S.A.H., Luxembourg	7769
Cordon S.A., Luxembourg	7773	Gaia Investment S.A., Luxembourg	7732
Delux Productions S.A., Contern	7774	Galea Capital S.A., Luxembourg	7740
Devan S.A.H., Luxembourg	7737	GMM Investments S.A., Luxembourg	7747
Dimalux S.A., Luxembourg	7774	GMM Investments S.A., Luxembourg	7749
Diversified Strategies CFO S.A., Luxembourg ...	7768	High Tech Repair Centers (Holding) S.A., Luxembourg	7768
DSF Beteiligungsgesellschaft mbH & Co. Archid S.e.c.s., Luxembourg	7737	Horse-Lux, S.à r.l., Foetz	7764
DSF Beteiligungsgesellschaft mbH & Co. Ascella S.e.c.s., Luxembourg	7735	Ideal Group Luxembourg S.A., Luxembourg	7759
DSF Beteiligungsgesellschaft mbH & Co. Dabih S.e.c.s., Luxembourg	7737	Illo Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	7736
DSF Beteiligungsgesellschaft mbH & Co. Matar S.e.c.s., Luxembourg	7735	Immo International BLR, S.à r.l., Luxembourg ...	7755
DSF Beteiligungsgesellschaft mbH & Co. Sadir S.e.c.s., Luxembourg	7738	Immo International BLR, S.à r.l., Luxembourg ...	7756
Eurinco S.A., Luxembourg	7734	ING (L) Portfolio, Sicav, Luxembourg	7753
Euro Far East S.A., Luxembourg	7734	ING (L) Selectis, Sicav, Luxembourg	7751
European Overseas Investments S.A., Luxembourg	7742	Inodis, S.à r.l., Schrassig	7730
European Tobacco Development S.A., Luxembourg	7752	Intelligent Technologies S.A., Luxembourg	7739
		International Industrial Engineering S.A., Luxembourg	7771
		Invecom Management S.A., Luxembourg	7756
		Invecom Management S.A., Luxembourg	7758
		Investindustrial 2 S.A., Luxembourg	7758
		Investindustrial 4 S.A., Luxembourg	7760
		Investindustrial 5 S.A., Luxembourg	7760
		Investindustrial 6 S.A., Luxembourg	7761

Investindustrial 7 S.A., Luxembourg	7762	Punta S.A., Luxembourg	7742
Investindustrial 8 S.A., Luxembourg	7762	(La) Quille S.A., Luxembourg	7741
Investindustrial 9 S.A., Luxembourg	7763	Remid S.A., Luxembourg	7764
Investindustrial Holdings S.A., Luxembourg	7764	Rothan S.A., Luxembourg	7769
Ixose S.A., Luxembourg	7766	RWZ Lux, GmbH, Mertert	7741
Jet Company S.A., Luxembourg	7764	S.J.M. Finance S.A.H., Luxembourg	7736
L.C.C. Luxembourg Catering Company, S.à r.l., Remich	7746	Salon Calamistra, S.à r.l., Belvaux	7776
Lassard S.C.I., Luxembourg	7738	Salp Europe S.A., Luxembourg	7769
Livingstone S.A., Luxembourg	7766	Sauer-Danfoss Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7763
Lucide Europe S.A., Luxembourg	7775	Seath Luxembourg S.A., Livange	7734
Lux Estates S.A., Luxembourg	7766	SelvaFinance AG, Luxembourg	7735
Lux V.A., S.à r.l., Bettembourg	7731	Seraya S.A.H., Luxembourg	7746
Magdalena S.A., Luxembourg	7772	Sludge Investments S.A., Luxembourg	7765
Mana Participations S.A., Luxembourg	7739	Société de Participation Delatour S.A., Luxem- bourg	7749
Maruh Investment Company Holding S.A., Luxem- bourg	7741	Société Financière de l'Union S.A., Luxembourg .	7772
Mediaset Investment, S.à r.l., Luxembourg	7770	Sopafin S.A.H., Luxembourg	7733
MeesPierson Investments (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	7738	Sopafin S.A.H., Luxembourg	7733
Metzeler Automotive Profile Systems S.A., Luxem- bourg	7740	Sopagro S.A.H., Luxembourg	7770
Milliaco Construction & Finance Company S.A., Luxembourg	7771	Sopagro S.A.H., Luxembourg	7770
Morinda S.A., Luxembourg	7772	Style Coiffure, S.à r.l., Luxembourg	7776
Nadeau Finance, S.à r.l., Luxembourg	7740	Synthon Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxem- bourg	7774
Nashiri S.A., Luxembourg	7770	Technofibres S.A., Mertert	7760
Natilux Holding S.A., Luxembourg	7738	Tel & T International Holding S.A., Luxembourg .	7730
Networld International S.A., Luxembourg	7767	Trattoria S.A., Heiderscheid	7742
Nitrogen Investment Holding S.A., Luxembourg .	7765	Ukemi Holding S.A., Luxembourg	7741
Nitrogen Investment Holding S.A., Luxembourg .	7765	Uluru S.A., Strassen	7759
Nord Est Investment Partners S.A., Luxembourg.	7759	Union des Employés Privés, A.s.b.l., Luxembourg .	7768
Nordthulin Luxembourg S.A., Luxembourg	7739	Universal Motors S.A., Livange	7734
Novara Aquilone Sicav, Luxembourg	7768	Urbi T.P. S.A., Luxembourg	7732
Obertin Epicerie, S.à r.l., Remich	7776	Vivace S.A.H., Luxembourg	7732
Oil Ship Transport, S.à r.l., Grevenmacher	7746	Westgate Financial Holding S.A., Luxembourg . . .	7758
Osteria del Teatro, S.à r.l., Luxembourg	7731	Westgate Financial Holding S.A., Luxembourg . . .	7761
Planeticum S.A., Luxembourg	7767	Westgate Financial Holding S.A., Luxembourg . . .	7761
Pompes Funèbres Paul Brandenburger, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	7763	Westgate Financial Holding S.A., Luxembourg . . .	7761

TEL & T INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 34.093.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005632.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

INODIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5362 Schrassig, 8, rue Saint Donat.
R. C. Luxembourg B 26.886.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société INODIS, S.à r.l.

C. Geiben

Gérant

(005719.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

CANDIDO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 48.713.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(005415.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

OSTERIA DEL TEATRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.743.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(005417.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

LUX V.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 52.040.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(005419.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

F.G.Ba, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rodange.
R. C. Luxembourg B 82.691.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(005422.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

ATELIERS MINI-FLAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7, rue de Bitburg.
R. C. Luxembourg B 58.119.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(005472.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

GAIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 61.607.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour GAIA INVESTMENT S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signatures

(005423.3/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

URBI T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.046.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue à la nouvelle adresse: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005425.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

VIVACE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.182.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue à la nouvelle adresse: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005428.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

COMSUD, COMPAGNIE EUROPEENNE DU SUD S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2763 Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 27.836.

—
EXTRAIT

Le siège social de la société anonyme COMSUD, COMPAGNIE EUROPEENNE DU SUD S.A. en liquidation est transféré du 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 8, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005453.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

F. TRADE COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.590.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31 Grand-Rue à la nouvelle adresse: L-2449 Luxembourg, 25B, Boulevard Royal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005440.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

EUROPEENNE DE REAL ESTATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.512.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31 Grand-Rue à la nouvelle adresse: L-2449 Luxembourg, 25B, Boulevard Royal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005444.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

SOPAFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 35.360.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005842.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

SOPAFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 35.360.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 1^{er} décembre 2003 que:
- elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme d'une année renouvelable jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 30 septembre 2004:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l. (RC B 67.501), ayant son siège social 5, boulevard de la Foire L-2013 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005840.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

EURO FAR EAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.609.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31 Grand-Rue à la nouvelle adresse: L-2449 Luxembourg, 25B, Boulevard Royal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005446.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

EURINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.572.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31 Grand-Rue à la nouvelle adresse: L-2449 Luxembourg, 25B, Boulevard Royal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02688. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005448.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

UNIVERSAL MOTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 66.849.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour UNIVERSAL MOTORS S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005456.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

SEATH LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle Le 2000.
R. C. Luxembourg B 88.582.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour SEATH LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005461.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

**DSF BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH & Co. MATAR S.e.c.s.,
Société en commandite simple.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.596.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue à la nouvelle adresse L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02679. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005452.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

**DSF BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH & Co. ASCELLA S.e.c.s.,
Société en commandite simple.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.594.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue à la nouvelle adresse L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005454.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

FRANÇOIS 1^{ER} INVESTMENT & PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.063.

EXTRAIT

Le siège social de la société anonyme FRANÇOIS 1^{ER} & PROPERTY S.A. est transféré du 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 8, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005480.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

SelvaFinance AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 14, Aldringenstrasse.
H. R. Luxemburg B 79.355.

Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2002, eingetragen in Luxemburg, am 13. Januar 2004, Ref. LSO-AM02436, wurden beim Handelsregister von Luxemburg hinterlegt, am 19. Januar 2004.

Für gleichlautende Bekanntmachung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16. Januar 2004.

Für SelvaFinance AG, Aktiengesellschaft
M.-J. Reyter
Verwaltungsratsmitglied

(005503.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

FRISCH RAMBROUCH AUTOCARS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8805 Rambrouch, 25, rue des Artisans.
R. C. Diekirch B 5.759.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

Signature.

(900246.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 janvier 2004.

EVENTS CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Diekirch B 93.922.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 14 janvier 2004, réf. DSO-AM00064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marnach, le 19 janvier 2004.

Signature.

(900276.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2004.

ILERO FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.000,-

Siège social: L-2763 Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 79.989.

EXTRAIT

Le siège social de la société anonyme ILERO FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l. est transféré du 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 8, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005485.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

S.J.M. FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.825.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02448, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour S.J.M. FINANCE, Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(005506.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

FINTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 60.671.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005562.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

DEVAN S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.948.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue à la nouvelle adresse L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02672. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005487.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

DSF BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH & Co. ARCHID S.e.c.s.,
Société en commandite simple.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.593.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue à la nouvelle adresse L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005491.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

DSF BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH & Co. DABIH S.e.c.s.,
Société en commandite simple.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.595.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue à la nouvelle adresse L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02678. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005493.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

BRETON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 11.674.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005565.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

DSF BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH & Co. SADIR S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.597.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2004

Le siège social de la société a été transféré de l'adresse L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue à la nouvelle adresse L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02682. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005494.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

LASSARD, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe.

EXTRAIT

Le siège social de la société anonyme LASSARD société civile immobilière en liquidation est transféré du 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 8, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005497.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

MeesPierson INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.116.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02457, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour MeesPierson INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme
H. de Graaf
Administrateur

(005507.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

NATILUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 16.253.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 31 décembre 2003 a transféré le siège social de la société du 12-16 Avenue Monterey L-2163 Luxembourg au 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Puis cette Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Peter Bun, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Madame Juliette Lorang. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour NATILUX HOLDING S.A.
H. de Graaf
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005581.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

MANA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.847.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02467, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour MANA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme

M. Dargaa

Administrateur

(005518.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

INTELLIGENT TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.866.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour INTELLIGENT TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme

B. Nasr

Administrateur

(005523.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.998.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02479, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

B. Nasr

Administrateur

(005525.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

COEURA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.552.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003 que:

1. le rapport des commissaires spéciaux sur la gestion de la liquidation et de la dissolution de la société a été approuvé.
2. l'assemblée a accordé décharge pleine de leurs missions respectives au liquidateur, aux administrateurs et aux commissaires.
3. l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société.
4. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour radiation

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005743.3/535/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

CLASFILS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 17.248.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour CLASSFILS HOLDING S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(005527.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

GALEA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.215.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02487, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour GALEA CAPITAL S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

P. Van Halteren / B. Nasr

(005531.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

**METZELER AUTOMOTIVE PROFILE SYSTEMS S.A., Société Anonyme,
(anc. AUTOMOTIVE SEALING SYSTEMS HOLDINGS S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.243.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02502, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signature / P. Van Halteren

(005557.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

NADEAU FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 74.074.

EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2000 adopté par l'associé unique en date du 9 janvier 2004 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'associé décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03501. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005584.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

RWZ LUX, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert, Bürogebäude.
R. C. Luxembourg B 44.551.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour RWZ LUX, GmbH

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005563.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

UKEMI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.279.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

UKEMI HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(005564.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

MARUH INVESTMENT COMPANY HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 6.132.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

MARUH INVESTMENT COMPANY HOLDING

Signatures

Administrateurs

(005566.4//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

LA QUILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.952.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003 que suite à la démission de l'administrateur Mademoiselle Martine Gillardin, Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur.

L'élection définitive de Mademoiselle Martine Schaeffer et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01983. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005750.3/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

PUNTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.241.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

PUNTA S.A.

Signatures

Administrateurs

(005568.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

EUROPEAN OVERSEAS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.954.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005569.4//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

TRATTORIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9157 Heiderscheid, 1, am leweschten Eck.
R. C. Luxembourg B 98.205.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le neuf janvier.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. Monsieur Pascal Baroni, ouvrier, domicilié à L-1750 Luxembourg, 14, avenue Victor Hugo.
 2. Monsieur Patrick Talerico, administrateur de sociétés, domicilié à L-9157 Heiderscheid, 1, am leweschten Eck.
- Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre I: Dénomination, siège social, objet, durée

Art. 1.- Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TRATTORIA S.A.

Art. 2.- Le siège de la société est établi à Heiderscheid.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Le siège pourra également être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration qui a tous pouvoirs aux fins de constater authentiquement à la modification des statuts qui en résulte.

Art. 3.- La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4.- La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques, avec établissement de restauration.

La société pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

Titre II: Capital, actions

Art. 5.- Le capital social est fixé à trente-sept mille euros (EUR 37.000,-) représenté par trois cent soixante-dix (370) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix des propriétaires en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Art. 6.- Les actions de capital sont indivisibles. La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par titre. En cas de transmission pour cause de mort ou autrement, et chaque fois qu'il y a plusieurs propriétaires d'un titre, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

La même règle est applicable lorsque l'action a été donnée en gage, le propriétaire et le créancier gagiste devant se mettre d'accord sur la désignation d'un seul représentant.

Art. 7.- Dans tous les cas, la cession et la transmission des actions entre vifs ou pour cause de décès ou de dissolution sont soumises à un droit de préemption ou rachat au profit des autres actionnaires en fonction de l'importance de leur participation, et subsidiairement à un droit de rachat ou de remboursement par la société dans les conditions ci-après déterminées.

L'actionnaire désirant céder tout ou partie de ses actions devra en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée. Cette lettre recommandée devra indiquer la quantité d'actions qu'il se propose de céder, leur prix et les qualités du cessionnaire éventuel. Elle devra contenir l'offre irrévocable, valable quatre-vingt-dix jours, de céder ces actions aux autres actionnaires et subsidiairement à la société, au prix indiqué.

Dans les trente jours, le Conseil d'Administration transmet par lettre recommandée cette proposition de cession aux autres actionnaires.

Le non-exercice total ou partiel par un actionnaire de son droit de préemption accroît celui des autres porteurs. En aucun cas, les actions ne seront fractionnées et si le nombre d'actions à céder n'est pas proportionnel au nombre d'actions exerçant le droit de préemption, le Conseil d'Administration pourra décider le rachat par la société des actions en excédent.

L'actionnaire qui entend exercer son droit de préemption devra en informer le Conseil d'Administration dans les trente jours de la réception de la lettre recommandée l'avisant de l'offre de cession, faute de quoi il sera déchu de son droit de préemption.

Le Conseil d'Administration pourra décider, dans les trente jours courant à partir de l'expiration du délai des trente jours accordés ci-dessus aux actionnaires pour exercer leur droit de préférence, qu'il rachète pour compte de la société les actions sur lesquelles aucun droit de préemption n'aurait été exercé. La décision est subordonnée à la condition expresse que les réserves de la société permettent les rachats sans diminution du capital social ou de la réserve légale. Si ces fonds de réserve ne permettraient pas le rachat, le Conseil d'Administration pourra, dans le même délai décider de convoquer une assemblée générale extraordinaire qui statuera sur une réduction éventuelle du capital social en vue du remboursement des actions non rachetées.

Au plus tard dans la quinzaine consécutive au quatre-vingt-dixième jour de la réception de l'offre de cession de l'actionnaire, le Conseil d'Administration adressera à celui-ci une lettre recommandée indiquant:

* Le nom des actionnaires qui entendent exercer leur droit de préférence et le nombre d'actions dont ils acceptent la cession;

* Le nombre d'actions dont le conseil d'administration a décidé le rachat par la société;

* La décision prise le cas échéant par le conseil d'administration au sujet de la convocation d'une assemblée générale extraordinaire devant statuer sur une réduction du capital social, en vue du remboursement des actions non rachetées.

A la date de la réception de cette lettre, l'actionnaire cédant sera libre de transférer au cessionnaire indiqué dans son offre de cession les actions qu'il a offert de céder et qui ne seraient rachetées ni par un autre actionnaire ni par la société et dans l'hypothèse où aucune assemblée générale n'est convoquée pour statuer sur une réduction du capital social comme prévu ci-avant.

Si dans les cent et cinq jours à dater de la réception de l'offre de cession de l'actionnaire, aucune réponse du conseil d'administration n'a été reçue par l'actionnaire désirant céder ses actions, l'agrément sera réputé acquis.

Le prix de cession sera payable dans un délai de trente jours après la date d'accord de cession.

S'il survient entre les parties impliquées un désaccord (divergence d'opinion) ou même un litige, les parties désignent ensemble deux juristes luxembourgeois (avocats ou juges) comme arbitres. Ces arbitres nommés désignent eux-mêmes un troisième arbitre. Ceux-ci tranchent sur la base d'un seul échange non-formaliste d'écritures et imputent les frais de la procédure aux parties en fonction du résultat.

Art. 8.- En cas de décès ou de dissolution d'un actionnaire, les actions transmises à des personnes physiques ou morales non actionnaires sont soumises à l'exercice du droit de préemption tel que déterminé ci-dessus. Les délais prévus courent à partir du jour où le conseil d'administration aura été avisé du décès d'un actionnaire par lettre recommandée émanant, soit d'un héritier, légataire ou donataire, soit d'une personne en droit d'exercer le droit de préemption ou de rachat.

Titre III: Administration

Art. 9.- La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 10.- Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent. Toutefois le premier président du conseil pourra être élu par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la moitié de ses membres au moins sont présents ou représentés, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou e-mail étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou e-mail à confirmer par écrit.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 11.- Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 12.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement celle du ou des administrateurs-délégués, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 13 des statuts.

Art. 13.- Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société et la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués, moyennant l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Toutefois, les premiers administrateurs délégués pourront être nommés par l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors de son sein, actionnaires ou non.

Art. 14.- Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un des administrateurs délégués à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 15.- La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V: Assemblée Générale

Art. 16.- L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le troisième jeudi du mois de juin à 17 heures, au siège de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant, à la même heure.

Titre VI: Année Sociale, Répartition des bénéfices

Art. 17.- L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 18.- L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fond de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fond de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 19.- La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 20.- Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2004. La première assemblée générale aura lieu en 2005.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) Monsieur Patrick Talerico, prénommé, trois cent soixante-cinq actions	365
2) Monsieur Pascal Baroni, prénommé cinq actions	5
Total: trois cent soixante-dix actions	370

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente sept mille euros (EUR 37.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille six cent cinquante euros (EUR 1.650,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants pré-qualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale décide de fixer le nombre des administrateurs à trois et de nommer les personnes suivantes pour un premier mandat de six ans:

- a. Monsieur Antonio Minnella, administrateur de sociétés, demeurant à B-7170 Manage, 12, rue de l'Avaleresse
- b. Monsieur Pascal Baroni, ouvrier, domicilié à L-1750 Luxembourg, 14, avenue Victor Hugo
- c. Monsieur Patrick Talerico, administrateur de sociétés domicilié à L-9157 Heiderscheid, 1, am leweschten Eck.

2. L'assemblée générale nomme

Monsieur Patrick Talerico, prénommé, en tant qu'administrateur délégué (responsable partie administrative et financière) et Président du Conseil d'administration, et

Monsieur Pascal Baroni, prénommé, en tant qu'administrateur délégué (responsable partie technique).

3. La société sera dans tous les cas engagée par la signature conjointe des deux administrateurs délégués, dont obligatoirement celle de Monsieur Pascal Baroni, prénommé.

En cas d'engagement de la société par deux administrateurs, tel que prévu à l'article 12 des statuts, ainsi qu'en cas de délégation de pouvoir par le Conseil à un tiers, la signature de Monsieur Pascal Baroni sera également requise.

4. L'assemblée décide de nommer en tant que Commissaire aux comptes,

FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l. société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen.

5. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010 statuant sur les comptes annuels de l'année 2009.

6. Le siège social de la société est établi à L-9157 Heiderscheid, 1 am leweschten Eck.

Le notaire a attiré l'attention des comparants sur le fait que la société doit obtenir une autorisation administrative à faire la commerce par rapport à l'objet tel que libellé à l'article 4 des statuts, ce que les comparants reconnaissent expressément.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire, la présente minute.

Signé: P. Baroni, P. Talerico, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 janvier 2004, vol. 894, fol. 50, case 4. – Reçu 370 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 janvier 2004.

B. Moutrier.

(005864.3/272/205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

ALGONQUIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 20.000,- USD.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.299.

Suite à la réunion du Conseil de gérance tenue en date du 24 novembre 2003, le siège social de la société a été transféré du 12-16 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005642.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

L.C.C. LUXEMBURG CATERING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5570 Remich, 53, route de Stadtbredimus.
R. C. Luxembourg B 63.351.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour L.C.C. LUXEMBURG CATERING COMPANY, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005570.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

SERAYA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.549.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

SERAYA S.A.

Signatures

Administrateurs

(005571.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

OIL SHIP TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Grevenmacher, 38C, rue de Trèves.
R. C. Luxembourg B 42.895.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour OIL SHIP TRANSPORT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005574.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

ARTEMIS INFORMATION MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 15, rue Kalchesbruck.
R. C. Luxembourg B 36.326.

Transfert de Siège Social

M. Philippe Petit, en sa qualité de Managing Director de la société ARTEMIS INFORMATION MANAGEMENT S.A., atteste, par la présente, du transfert du siège social de cette dernière en date du 14 janvier 2004.

Ancienne adresse:

ARTEMIS INFORMATION MANAGEMENT S.A.

1, rue du Fort Dumoulin, L-1425 Luxembourg

Nouvelle adresse:

ARTEMIS INFORMATION MANAGEMENT S.A.

15, rue Kalchesbruck, L-1852 Luxembourg

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

P. Petit

Managing director

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03757. – Reçu 89 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(005753.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

GMM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 93.444.

In the year two thousand and three, on the seventeenth of December.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of GMM INVESTMENTS S.A., having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, registered at the Register of Commerce of Luxembourg section B number 93.444, incorporated pursuant a deed of the undersigned notary on April 30, 2003, published in the Mémorial C number 589 of May 28, 2003.

The meeting is presided by Mr Alex Schmitt, attorney-at-law, residing in Luxembourg, who appoints as secretary Mrs. Josiane Wagner, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Ms. Isabelle Claude, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the President declares and requests the undersigned notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of capital by an amount of EUR 37,800.-, in order to raise it from EUR 31,000.-, to EUR 68,800.- by capitalization of part of the shareholders' accounts receivable vis-à-vis the Company.

2.- Allotment and liberation of the new shares.

3.- Modification of the article 5, paragraph 1 of the statutes.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the attending shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary will remain annexed to the present deed and will be registered with the deed.

The proxies of the represented shareholders after having been signed ne varietur by the board of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to this minute.

III) It appears from the attendance list that all the three hundred and ten (310) shares, representing the entire share capital of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) are represented at the present meeting.

All the shareholders present or represented declare that they have had due notice and received knowledge of the agenda prior to this meeting.

Accordingly, the meeting is validly constituted and may validly deliberate on the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the capital by an amount of thirty-seven thousand eight hundred euro (EUR 37,800), in order to raise it from thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), to sixty-eight thousand eight hundred euro (EUR 68,800.-) by issuance of three hundred and seventy-eight (378) new shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription

MONCANINO S.p.A. with registered office in Italy, Torino, Corso Stati Uniti, 41 CAP 10129, represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given on December 10, 2003, which proxy shall remain attached to the present deed,

declares to subscribe for one hundred and eighty-nine (189) new shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each and to pay them up in full by capitalization of part of its shareholder's account receivable (up to EUR 18,900) vis-à-vis the Company;

ORION S.r.l. with registered office in Italy, Lecce, Via 95° Rgt. Fanteria n. 109, represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given on December 10, 2003, which proxy shall remain attached to the present deed,

declares to subscribe for one hundred and eighty-nine (189) new shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each and to pay them up in full by capitalization of part of its shareholder's account receivable (up to EUR 18,900) vis-à-vis the Company.

The existence of these shareholders account receivables is certified by a report of the réviseur d'entreprises, Mr Marcel Stephany of December 17, 2003 with the following conclusion:

Conclusion

Sur base des diligences effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.

This report will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Second resolution

After these resolutions, the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation now reads as follows:

«**Art. 5. Paragraph 1.** The corporate capital of the Company is set at sixty-eight thousand and eight hundred euro (68,800.- EUR) represented by six hundred and eighty-eight (688) shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each.»

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form, whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital, are estimated at approximately 1,625.- EUR.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the undersigned notary by first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille trois, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GMM INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.444, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 avril, 2003, publié au Mémorial C, numéro 589 du 28 mai 2003.

L'assemblée est présidée par Maître Alex Schmitt, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Josiane Wagner, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Isabelle Claude, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 37.800,-, pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 68.800,- par incorporation partielle de créances en provenance des comptes associés.

2.- Souscription et libération des actions ainsi créées.

3.- Modification de l'article 5, paragraphe 1 des statuts.

II) Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, leurs mandataires, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné resteront également annexées au présent acte.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont représentées à la présente assemblée.

Que tous les actionnaires présents ou représentés déclarent qu'ils ont été valablement convoqués et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à l'assemblée.

Qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trente-sept mille huit cents euros (EUR 37.800), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à soixante-huit mille huit cents euros (EUR 68.800,-) par l'émission de trois cent soixante-dix-huit (378) actions nouvelles de cent euros (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription

MONCANINO S.p.A. avec siège social en Italie, Torino, Corso Stati Uniti, 41 CAP 10129, représentée par Maître Alex Schmitt, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé du 10 décembre 2003, laquelle procuration restera annexée aux présentes,

déclare souscrire à cent quatre-vingt-neuf (189) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et les libérer intégralement par capitalisation de partie de son compte actionnaire vis-à-vis de la Société (EUR 18.900,-).

ORION S.r.l. avec siège social en Italie, Lecce, Via 95° Rgt. Fanteria n. 109, représentée par Maître Alex Schmitt, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé du 10 décembre 2003, laquelle procuration restera annexée aux présentes,

déclare souscrire à cent quatre-vingt-neuf (189) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et les libérer intégralement par capitalisation de partie de son compte actionnaire vis-à-vis de la Société (EUR 18.900,-).

L'existence de cette créance est certifiée par un rapport du réviseur d'entreprises Monsieur Marcel Stephany en date du 17 décembre 2003 dont la conclusion se lit comme suit:

Conclusion

Sur base des diligences effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

Suite à ces résolutions le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à soixante-huit mille huit cents euros (68.800,- EUR) divisé en six cent quatre-vingt-huit (688) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, s'élève à approximativement 1.625,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête desdits comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, pré-noms, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Schmitt, J. Wagner, I. Claude, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, vol. 141S, fol. 98, case 6. – Reçu 378 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

P. Frieders.

(005769.3/212/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

GMM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 93.444.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

P. Frieders.

(005770.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

SOCIETE DE PARTICIPATION DELATOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.489.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

SOCIETE DE PARTICIPATION DELATOUR S.A.

Signatures

Administrateurs

(005575.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

CARTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 82.155.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

CARTA S.A.

Signatures

Administrateurs

(005578.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 34.726.

L'an deux mille trois, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. (ci-après «la Société») ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aérologf Center, 1A, Heienhaff, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 34.726, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 septembre 1990, publié au Mémorial C, numéro 424 du 19 novembre 1990. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 janvier 2002, publié au Mémorial C, numéro 821 du 30 mai 2002.

L'assemblée est ouverte à dix heures, sous la présidence de Monsieur Michel E. Raffoul, Administrateur-Délégué, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Dan Rasmussen, Directeur, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Aad N. D. Spaan, Administrateur, Directeur-Général, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) La réduction du capital social de la Société pour le ramener de son montant actuel de treize millions d'euros (EUR 13.000.000) au montant de neuf millions sept cent soixante et un mille cent soixante euros (EUR 9.761.160) afin d'incorporer les pertes de la Société par réduction du montant pair comptable des actions;

2) L'augmentation du capital social de la Société de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) pour le porter de son montant de neuf millions sept cent soixante et un mille cent soixante euros (EUR 9.761.160) à un montant de onze millions sept cent soixante et un mille cent soixante euros (EUR 11.761.160), sans émission d'actions nouvelles;

3) La modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société pour le ramener de son montant actuel de treize millions d'euros (EUR 13.000.000) au montant de neuf millions sept cent soixante et un mille cent soixante euros (EUR 9.761.160) afin d'incorporer les pertes de la Société par réduction du montant du pair comptable des actions.

Les pertes de la Société sont constatées par le notaire au vu d'un bilan au 31 décembre 2002, reflétant un montant de pertes de trois millions deux cent trente-huit mille huit cent quarante euros (EUR 3.238.840), ce montant de pertes ayant été approuvé par les actionnaires de la Société en date du 25 avril 2003.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) pour le porter de son montant de neuf millions sept cent soixante et un mille cent soixante euros (EUR 9.761.160) à un montant de onze millions sept cent soixante et un mille cent soixante euros (EUR 11.761.160), sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de l'augmentation du capital a été libéré en espèces, de sorte que la somme de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à onze millions sept cent soixante et un mille cent soixante euros (EUR 11.761.160) représenté par quarante-deux mille (42.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison des présentes réduction et augmentation de capital sont évalués à environ 24.700,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Raffoul, D. Rasmussen, A. Spaan, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 58, case 3. – Reçu 20.000 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

P. Frieders.

(005771.3/212/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 34.726.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

P. Frieders.

(005772.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

ING (L) SELECTIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.411.

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à capital variable ING (L) SELECTIS, avec siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de BBL SELECTIS suivant acte notarié reçu en date du 21 août 1997, publié au Mémorial, Recueil C numéro 522 du 24 septembre 1997. Le capital social a été converti en Euro suivant une décision de l'assemblée générale tenue en date du 8 mars 2000. La dénomination a été modifiée suivant acte du notaire soussigné du 22 avril 2003, en cours de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sylvianne Baronheid, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Nathalie Lazzari, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Jordane Rossignol, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du Jour:

1. Modification de l'article 1^{er} des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Forme.** Il est formé une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable dénommée ING (L) SELECTIS appelée «la Société». La Société est régie par la partie II, de la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif et par les présents statuts.»

2. Modification de l'article 3 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Objet.** L'objet exclusif de la Société est le placement de ses avoirs en valeurs, dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de sa gestion. La Société pourra prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet dans les limites permises par la partie II de la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif. La politique d'investissement de la Société permettra le placement de 20% ou plus de ses actifs nets dans des valeurs autres que des valeurs mobilières et/ou autres actifs financiers liquides visés à l'article 41(1) de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.»

3. Modification de l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social sera à tout moment égal à la valeur totale de l'actif net des compartiments. Le capital minimum de la Société ne pourra être inférieur à celui prévu par l'article 70 de la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif.»

4. Modification de l'article 18 des statuts, en intégrant un nouvel alinéa entre les actuels alinéas 5 et 6, ce nouvel alinéa ayant la teneur suivante:

«**Art. 18. Nouvel alinéa 6.**

Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.»

5. Modification de l'article 22 alinéa 2 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 22. Alinéa 2.**

Au cas où un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir aurait un intérêt personnel dans quelque affaire de la Société, il devra en informer le Conseil d'administration.

Il ne délibérera pas et ne prendra pas part au vote de cette affaire. Rapport devra être fait à la prochaine assemblée des actionnaires. Le terme «intérêt personnel» tel qu'il est utilisé ci-dessus, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité ou à quelque titre que ce soit, en rapport avec la société anonyme de droit belge ING BELGIQUE S.A. et ses filiales ou encore en rapport avec toute autre société ou entité juridique que le Conseil d'administration pourra déterminer.»

6. Modification de l'article 25 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 25. Solde Bénéficiaire.** En matière de répartition de dividendes, l'assemblée générale des actionnaires disposera, pour chaque compartiment, des facultés les plus larges prévues par l'Art. 71 de la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif.

Le Conseil d'administration pourra distribuer des acomptes sur dividendes.»

7. Modification de l'article 30 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 30. Droit commun.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se référeront aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives, ainsi qu'à la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif.»

8. Divers.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:

- dans le «Luxemburger Wort» en date du 25 novembre 2003 et 5 décembre 2003;
- au Mémorial, Recueil C numéro 1243 du 25 novembre 2003 et C numéro 1295 du 5 décembre 2003;
- L'Echo du 5 décembre 2003;
- De Financieel Economische Tijd du 5 décembre 2003;

ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

IV.- Il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur le total des 2.759.375 actions, 50 actions seulement sont dûment représentées à la présente assemblée et que vu l'ordre du jour et les prescriptions de l'article 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée n'est pas régulièrement constituée et ne peut pas délibérer sur l'ordre du jour lui soumis pour défaut de quorum de présence requis, une deuxième assemblée générale extraordinaire des actionnaires devra être convoquée avec le même ordre du jour selon les formes et délais prévus par la loi, laquelle régulièrement constituée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Baronheid, N. Lazzari, J. Rossignol, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 50, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

G. Lecuit.

(005830.3/220/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

EUROPEAN TOBACCO DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 56.039.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 16 décembre 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Heitz Jean-Marc, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés Administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé Commissaire aux Comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

EUROPEAN TOBACCO DEVELOPMENT S.A.

A. De Bernardi / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005676.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

ING (L) PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.730.

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à capital variable ING (L) PORTFOLIO, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire Reginald Neuman, de résidence alors à Luxembourg, en date du 27 mars 2002, contenant scission de la société BBL PORTFOLIO par constitution de 3 nouvelles sociétés, acte publié au Mémorial, Recueil C numéro 671 du 30 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sylvianne Baronheid, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Nathalie Lazzari, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Jordane Rossignol, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du Jour:

1. Modification de l'article 1^{er} des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable dénommée ING (L) PORTFOLIO, appelée «la Société». La Société est régie par la partie II de la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif et par les présents statuts. Elle est issue de la scission de la Sicav BBL PORTFOLIO en date du 27 mars 2002.»

2. Modification de l'article 3 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet exclusif de la Société est le placement de ses avoirs en valeurs de tous genres, dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de sa gestion. La Société pourra prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet dans les limites permises par la partie II de la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif. La politique d'investissement de la Société permettra le placement de 20% ou plus de ses actifs nets dans des valeurs autres que des valeurs mobilières et/ou autres actifs financiers liquides visés à l'article 41(1) de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.»

3. Modification de l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social sera à tout moment égal à la valeur totale de l'actif net des compartiments.

Le capital minimum de la Société ne pourra être inférieur à celui prévu par l'article 70 de la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif.

Le Conseil d'administration pourra, à tout moment, créer des catégories d'actions différentes correspondant chacune à une partie distincte ou «compartiment» de l'actif net de la Société. Il leur attribuera une dénomination particulière et il limitera éventuellement leur durée de vie. Il pourra les réserver à un ou plusieurs investisseurs.

Le capital varie, sans modification des statuts, en raison de l'émission d'actions nouvelles ou du rachat par la Société de ses actions.

La Société peut, à tout moment et sans limitation, émettre des actions supplémentaires entièrement libérées à un prix déterminé conformément à l'art. 7 des présents statuts, sans réserver de droit de préférence aux anciens actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires pourra, conformément à l'art. 27 des présents statuts, réduire le capital de la Société par l'annulation des actions d'un compartiment déterminé et rembourser aux actionnaires de ce compartiment la valeur des actions, à condition que les quorum et majorité nécessaires à la modification des statuts soient respectés pour les actionnaires du compartiment considéré. Dès que la décision de dissoudre un compartiment aura été prise, l'émission, le rachat et la conversion des actions de ce compartiment seront interdites sous pleine nullité.

En outre, au cas où l'actif net d'un compartiment déterminé tomberait pour quelque raison que ce soit en dessous de EUR 2.500.000 ou la contrevaletur en devises et au cas où les circonstances économiques ayant trait à un compartiment le justifient, le Conseil d'administration pourrait décider de dissoudre le compartiment en question ou de l'apporter à un autre compartiment ou à un autre OPC de droit luxembourgeois. Cette décision sera publiée au préalable dans la presse selon les modalités prévues dans le prospectus.

Dans les cas non décrits ci-dessus, le Conseil d'administration peut proposer à l'assemblée générale des actionnaires d'un compartiment d'entériner la dissolution du compartiment, ou l'apport de celui-ci à un autre compartiment de la Société ou à un autre organisme de placement collectif de droit luxembourgeois. Cette assemblée délibérera sans condition de présence et décidera à la majorité simple des actions présentes ou représentées, quel qu'en soit le nombre.

Les actionnaires des compartiments concernés auront la possibilité de demander le rachat de leurs actions pendant une période d'un mois au moins à compter de la publication de la décision de fusion. Après la fusion, les actionnaires qui n'auront pas demandé le rachat se retrouveront de droit dans le nouveau compartiment. En cas de fusion avec un FCP, seuls les actionnaires ayant clairement approuvé la fusion, se retrouveront de droit dans le nouveau FCP.

Les modalités relatives à la fusion seront publiées dans la presse.

Les compartiments à échéance fixe seront dissous de droit à leur échéance.»

4. Modification de l'article 6 alinéa 2 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 2.** Pour chaque compartiment, le Conseil d'administration peut décider d'émettre une ou plusieurs classes d'actions. Celles-ci pourront être réservées à un groupe spécifique d'investisseurs, tels que, notamment, les investisseurs d'un pays spécifique.»

Chacune des classes pourra différer d'une autre en ce qui concerne la structure des coûts, l'investissement initial, ou toute autre spécificité. Le Conseil d'administration peut décider d'émettre des fractions d'actions. Ces fractions d'actions ne confèrent pas de droit de vote à leur titulaire, mais leur permettront d'obtenir une participation dans les actifs nets de la Société au prorata des fractions d'actions détenues. En cas d'émission d'actions au porteur, des certificats représentant des actions entières peuvent uniquement être émis.»

5. Modification de l'article 8 des statuts, en intégrant un nouvel alinéa 2, cet alinéa ayant la teneur suivante:

«**Art. 8. Alinéa 2 nouveau.** Le Conseil d'administration peut accepter que les rachats soient effectués en espèces ou en nature. Dans ce cas, les rachats autre qu'en numéraire feront l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises de la Société. Un rachat en nature est uniquement possible sous réserve d'un traitement égalitaire des actionnaires.»

6. Modification de l'article 9 alinéa 6 point g) des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 9. Alinéa 6 point g).**

g) tous les autres avoirs de quelque nature qu'ils soient y compris les produits des opérations SWAP et les dépenses payées d'avance.»

7. Modification de l'article 10 alinéa 3 des statuts, en le remplaçant par 2 nouveaux alinéas ayant la teneur suivante, l'actuel alinéa 4 devenant par conséquent le futur alinéa 5:

«**Art. 10. Alinéas 3 et 4 nouveaux.**

La suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire ainsi que l'émission, le rachat et la conversion des actions d'un ou de plusieurs compartiments sera annoncée par tous moyens appropriés et notamment par voie de publication dans la presse, à moins que le Conseil d'administration estime cette publication inutile compte tenu de la courte durée de la suspension.

Pareille décision de suspension sera notifiée aux actionnaires demandant le rachat ou la conversion de leurs actions ainsi qu'aux souscripteurs éventuels.»

8. Modification de l'article 13 alinéa 1^{er} des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 13. Alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera précisé dans l'avis de convocation, le deuxième mardi d'avril à 15 heures. Si ce jour n'est pas un jour bancaire ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour bancaire ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.»

9. Modification de l'article 14 alinéa 1^{er} des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 14. Alinéa 1^{er}.** Toute action entière, quelle que soit sa valeur, donne droit à une voix. Les fractions d'actions ne confèrent pas de droit de vote à leur titulaire.»

10. Modification de l'article 16 des statuts, par intégration d'un nouvel alinéa entre les alinéas 6 et 7 actuels, ce nouvel alinéa ayant la teneur suivante:

«**Art. 16. Nouvel alinéa 7.** Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.»

11. Modification de l'article 20 des statuts, par intégration d'un nouvel alinéa qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 20. Alinéa 3.** Le terme «intérêt personnel» tel qu'il est utilisé ci-dessus, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité ou à quelque titre que ce soit, en rapport avec la société anonyme de droit belge ING BELGIQUE et ses filiales ou encore en rapport avec toute autre société ou entité juridique que le Conseil d'administration pourra déterminer.»

12. Modification de l'article 24 alinéa 1^{er} des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 24. Alinéa 1^{er}.** En matière de répartition de dividendes, l'assemblée générale des actionnaires disposera, pour chaque compartiment, des facultés les plus larges prévues par l'Art. 71 de la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif.»

13. Modification de l'article 28 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 28.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se référeront aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives, ainsi qu'à la loi du vingt décembre deux mille deux concernant les organismes de placement collectif.»

14. Divers.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée:

A: par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:

- dans le «Luxemburger Wort» en date du 25 novembre 2003 et 5 décembre 2003;

- au Mémorial, Recueil C numéro 1243 du 25 novembre 2003 et C numéro 1295 du 5 décembre 2003;

B: par lettres recommandées envoyées aux propriétaires d'actions nominatives en date du 24 novembre 2003 (date des lettres: 21 novembre 2003),

ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau

et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

IV.- Il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur le total des 7.458.594,5826 actions, 83,6763 actions seulement sont dûment représentées à la présente assemblée et que vu l'ordre du jour et les prescriptions de l'article 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée n'est pas régulièrement constituée et ne peut pas délibérer sur l'ordre du jour lui soumis pour défaut de quorum de présence requis, une deuxième assemblée générale extraordinaire des actionnaires devra être convoquée avec le même ordre du jour selon les formes et délais prévus par la loi, laquelle régulièrement constituée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Baronheid, N. Lazzari, J. Rossignol, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 50, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.
(005831.3/220/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

G. Lecuit.

IMMO INTERNATIONAL BLR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 82.636.

L'an deux mille trois, le douze décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Rita Longo, employée privée, demeurant à L-7790 Bissen, 65, rue Charles-Frédéric Mersch.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1.- Qu'elle est le seul associé de la société à responsabilité limitée IMMO INTERNATIONAL BLR, S.à r.l., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare, constituée suivant acte notarié en date du 13 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1217 du 22 décembre 2001.

2.- L'associé unique reconnaît que le capital social a été converti automatiquement en euros en date du 1^{er} janvier 2002 conformément au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le capital social de la société s'élève à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68 EUR).

3.- L'associé unique décide de supprimer la désignation de la valeur nominale et d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq euros trente-deux cents (105,32 EUR) pour le porter de son montant de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) sans émission de parts sociales nouvelles.

L'augmentation de capital est souscrite par l'associé unique Madame Rita Longo, prénommée et est entièrement libérée par un versement en espèces, de sorte que la somme de cent cinq euros trente-deux cents (105,32 EUR) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

4.- L'associé unique décide de rétablir la valeur nominale à vingt-cinq euros (25,- EUR) par part.

Le capital social est ainsi fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents parts sociales (500) d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR).

5.- Cession de parts:

Madame Rita Longo, prénommée, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Monsieur Jean-Pierre Bonmassari, employé privé, demeurant à F-57290 Fa-meck, 2, rue Madeleine, ici présent et ce acceptant, deux cent cinquante (250) parts sociales.

La cession de parts a lieu au prix de six mille deux cent cinquante euros (6.250,- EUR), montant que la cédante déclare avoir reçu avant la signature des présentes en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il est confirmé bonne et valable quittance.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est propriétaire des parts cédées à partir de ce jour et il aura droit aux bénéfices éventuels y afférents à compter de ce jour.

En conséquence, la cédante met et subroge le cessionnaire dans tous ses droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

Ensuite, les associés, à savoir:

Madame Rita Longo, prénommée et Monsieur Jean-Pierre Bonmassari, prénommé, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils s'entendent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés actuels déclarent donner leur accord à la cession de parts ci-avant documentée.

Deuxième resolution

Suite à la cession de parts ci-avant constatée, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Art. 6.

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les cinq cents (500) parts sociales sont réparties comme suit:

- | | |
|--|-------|
| 1) Madame Rita Longo, prénommée, deux cent cinquante parts sociales | (250) |
| 2) Monsieur Jean-Pierre Bonmassari, prénommé, deux cent cinquante parts sociales | (250) |

Total: cinq cents parts sociales	(500)»
--	--------

Troisième resolution

Les associés décident de modifier l'article 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1^{er}.

Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.»

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Longo, J.-P. Bonmassari, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 49, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

G. Lecuit.

(005818.3/220/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

IMMO INTERNATIONAL BLR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 82.636.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

G. Lecuit.

(005820.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

INVECOM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.350.

In the year two thousand and three, on the nineteenth of December.

Before Maître Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of INVECOM MANAGEMENT S.A. société anonyme, with registered office in L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare, R. C. Luxembourg B 76.350, incorporated by deed of the undersigned notary on June 15th, 2000, published in the Mémorial C, number 751 of October 12th, 2000. The Articles of Incorporation have been amended by deed of the undersigned notary on May 17, 2001, published in the Mémorial C, number 1144 of December 11, 2001.

The meeting was presided by Mr Didier Sabbatucci, accountant, residing in Luxembourg,

who appointed as secretary Ms Nadine Thoma, private employee, residing in Oetrange.

The meeting elected as scrutineer Mrs Laetitia Oison, private employee, residing in Thionville (France).

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1) Adoption of a par value of five euros (5.- EUR) per share.

2) Exchange of the three hundred and ten (310) existing shares with a par value of one hundred euros (100.- EUR) each against six thousand two hundred (6,200) shares with a par value of five euros (5.- EUR) each.

3) Subsequent amendment of the 1st paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation.

II. The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list having been signed by the shareholders present, the proxy holders representing shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialled *ne varietur* by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III. It appears from the attendance list that all the three hundred and ten (310) shares representing the whole share capital of thirty-one thousand euro (31,000,-) are represented at the present extraordinary general meeting.

IV. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

V. After this had been set forth by the Chairman and acknowledged by the members of the board of the meeting, the meeting proceeded to the agenda. The meeting having considered the agenda, the Chairman submitted to the vote of the members of the meeting the following resolutions which were taken unanimously:

First resolution

The general meeting decides to adopt a par value of five euros (5.- EUR) per share.

Second resolution

The general meeting decides to exchange the three hundred and ten (310) existing shares with a par value of one hundred euros (100.- EUR) each against six thousand two hundred (6,200) shares with a par value of five euros (5.- EUR) each.

Third resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, in order to put it in accordance with the foregoing resolutions, to be worded as follows:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) divided into six thousand two hundred (6,200) shares having a par value of five euro (5.- EUR) each.»

There being no further items on this agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille trois, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INVECOM MANAGEMENT S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare, R. C. Luxembourg B 76.350, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 juin 2000, publié au Mémorial C, numéro 751 du 12 octobre 2000. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 mai 2001, publié au Mémorial C, numéro 1144 du 11 décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Didier Sabbatucci, comptable, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadine Thoma, employée privée, demeurant à Oetrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Laetitia Oison, employée privée, demeurant à Thionville (France).

Le bureau ayant été constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Adoption d'une valeur nominale de cinq euros (5.- EUR) par action.
- 2) Echange des trois cent dix (310) actions existantes d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune contre six mille deux cents (6.200) actions d'une valeur nominale de cinq euros (5.- EUR) chacune.
- 3) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Il résulte de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentatives de l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (31.000.- EUR) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour. Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'adopter une valeur nominale de cinq euros (5.- EUR) par action.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'échanger les trois cent dix (310) actions existantes d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune contre six mille deux cents (6.200) actions d'une valeur nominale de cinq euros (5.- EUR) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en six mille deux cents (6.200) actions d'une valeur nominale de cinq euros (5,- EUR) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D.Sabbatucci, N. Thoma, L. Oison, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, vol.141CS, fol. 99, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

P. Frieders.

(005779.3/212/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

INVECOM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.350.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

P. Frieders.

(005782.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

WESTGATE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 61.768.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005579.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

INVESTINDUSTRIAL 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 78.098.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 10 décembre 2003 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1) Acceptation de la démission de Sylvie Reisen en tant qu'Administrateur.

2) Décharge à Sylvie Reisen de son mandat d'Administrateur.

3) Election des nouveaux Administrateurs de la société pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée:

Lutgarde Denys résidant à Luxembourg

John Mowinckel résidant à Londres

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 2 S.A.

P. Van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005682.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

NORD EST INVESTMENT PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.754.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2004

1. La démission de la DELOITTE & TOUCHE S.A., Commissaire aux Comptes, est acceptée et décharge lui est donnée. Est nommée Commissaire aux Comptes de la société en son remplacement, EASIT S.A., domiciliée au 33, rue Principale, L-8805 Rambrouch, Grand-Duché du Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les bilans de l'exercice au 30 juin 2003.

Pour extrait sincère et conforme
NORD EST INVESTMENT PARTNERS S.A.
V. Arno' / R. Moraldi
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03459. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005677.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

ULURU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 26.455.

Décision du conseil d'administration du 24 novembre 2003

Le conseil d'administration décide à l'unanimité, après en avoir délibéré, de déléguer la gestion journalière de ULURU S.A. à Monsieur Jean Langlois, administrateur de société avec adresse professionnelle à Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

Comme administrateur-délégué Monsieur Jean Langlois est chargé de la gestion journalière de la société avec pouvoir d'engager à cet effet ULURU S.A. par sa seule signature.

J. Langlois / L. Langlois / S. Langlois
Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005679.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

F & H INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.715.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 8 décembre 2003

1. Monsieur Federico Innocenti, licencié en sciences économiques et commerciales, demeurant professionnellement à 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg, est nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Ralph Beckmann, démissionnaire, à qui l'Assemblée accorde décharge pleine et entière pour l'accomplissement de son mandat.

2. Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme
F & H INTERNATIONAL S.A.
V. Arno' / A. De Bernardi
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005680.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

IDEAL GROUP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 70.773.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL07016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005582.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

INVESTINDUSTRIAL 4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 85.123.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 10 décembre 2003 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- 1) Acceptation de la démission de Sylvie Reisen en tant qu'Administrateur.
 - 2) Décharge à Sylvie Reisen de son mandat d'Administrateur.
 - 3) Election des nouveaux Administrateurs de la société pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée:
Lutgarde Denys résidant à Luxembourg
John Mowinckel résidant à Londres
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 4 S.A.

P. Van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03530. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005683.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

INVESTINDUSTRIAL 5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 87.753.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 12 janvier 2004 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- 1) Acceptation de la démission de Neil Smith en tant qu'Administrateur A.
 - 2) Décharge à Neil Smith de son mandat d'Administrateur A.
 - 3) Election du nouvel Administrateur A de la société pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée:
John Mowinckel résidant à Londres
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 5 S.A.

P. Van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005684.3/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

TECHNOFIBRES, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6675 Mertert, route de Grevenmacher.
H. R. Luxembourg B 8.772.

Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 20. November 2003

«Die Versammlung legt die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder auf fünf (5) fest.

Sie ernennt zum neuen Verwaltungsratsmitglied:

Herrn Rolf Königs, geschäftsansässig in D-41068 Mönchengladbach, Waldnieler Strasse 151,
mit sofortiger Wirkung.

Die Versammlung stimmt dem Ausscheiden aus dem Verwaltungsrat von Herrn Helmut Leuze, mit Wirkung ab Abschluss der Sitzung des Verwaltungsrates vom 5. Dezember 2003, zu.

Sie ernennt zum neuen Verwaltungsratsmitglied:

Herrn Hans Peter Hehn, geschäftsansässig in D-73277 Owen/Teck, Fabrikstrasse 12,
mit Wirkung ab Abschluss der Sitzung des Verwaltungsrates vom 5. Dezember 2003.

Die Mandate von Herrn Rolf Königs und Herrn Hans Peter Hehn werden nach der ordentlichen Gesellschafterversammlung im Jahr 2008 enden.»

Protokoll der ausserordentlichen Sitzung des Verwaltungsrates vom 5. Dezember 2003

«Die Verwaltungsratsmitglieder ernennen zum Präsidenten des Verwaltungsrates:

Herrn Rolf Königs, geschäftsansässig in D-41068 Mönchengladbach, Waldnieler Strasse 151»

R. Neuman

Mitglied des Verwaltungsrates

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005763.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

INVESTINDUSTRIAL 6 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 88.633.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 10 décembre 2003 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- 1) Acceptation des démissions de Neil Smith et de Sylvie Reisen en tant qu'Administrateurs A.
- 2) Décharge à Neil Smith et Sylvie Reisen de leurs mandats d'Administrateurs A.
- 3) Election des nouveaux Administrateurs A de la société pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée:
Lutgarde Denys résidant à Luxembourg
John Mowinckel résidant à Londres

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 6 S.A.

P. Van Denzen

Administrateur A

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03535. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005685.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

WESTGATE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 61.768.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005635.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

WESTGATE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 61.768.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005636.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

WESTGATE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 61.768.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005637.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

WESTGATE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 61.768.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005638.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

INVESTINDUSTRIAL 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 92.113.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 10 décembre 2003 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- 1) Acceptation de la démission de Sylvie Reisen en tant qu'Administrateur.
- 2) Décharge à Sylvie Reisen de son mandat d'Administrateur.
- 3) Election des nouveaux Administrateurs de la société pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée:
Lutgarde Denys résidant à Luxembourg
John Mowinckel résidant à Londres
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 7 S.A.

P. Van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005686.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

INVESTINDUSTRIAL 8 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 92.881.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 10 décembre 2003 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- 1) Acceptation de la démission de Sylvie Reisen en tant qu'Administrateur.
- 2) Décharge à Sylvie Reisen de son mandat d'Administrateur.
- 3) Election des nouveaux Administrateurs de la société pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée:
Lutgarde Denys résidant à Luxembourg
John Mowinckel résidant à Londres
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 8 S.A.

P. Van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03539. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005687.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

FECOFFEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.805.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 décembre 2003, qu'ont été nommés nouveaux administrateurs:

- Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve,
 - Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve,
 - Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont,
- pour terminer le mandat des anciens administrateurs, à savoir Madame Maria Dennewald, Monsieur Nico Schaeffer et Madame Gerty Marter.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005784.3/535/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

SAUER-DANFOSS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 93.103.

EXTRAIT

Le conseil de gérance a décidé, le 17 décembre 2003, de transférer le siège social de la société du 54, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, au 18, avenue Marie-Thérèse, B.P. 477, L-2014 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02997. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005690.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

INVESTINDUSTRIAL 9 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 92.918.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 10 décembre 2003 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- 1) Acceptation de la démission de Sylvie Reisen en tant qu'Administrateur.
- 2) Décharge à Sylvie Reisen de son mandat d'Administrateur.
- 3) Election des nouveaux Administrateurs de la société pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée:

Lutgarde Denys résidant à Luxembourg

John Mowinckel résidant à Londres

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 9 S.A.

P. Van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005697.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

EUROTANK, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.
R. C. Luxembourg B 62.563.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour EUROTANK, GmbH

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005580.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

POMPES FUNEBRES PAUL BRANDENBURGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4344 Esch-sur-Alzette, 32, rue Saint Vincent.
R. C. Luxembourg B 63.137.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour POMPES FUNEBRES PAUL BRANDENBURGER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005583.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

INVESTINDUSTRIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 84.872.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 10 décembre 2003 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- 1) Acceptation de la démission de Sylvie Reisen en tant qu'Administrateur.
- 2) Décharge à Sylvie Reisen de son mandat d'Administrateur.
- 3) Election des nouveaux Administrateurs de la société pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée:
Lutgarde Denys, résidant à Luxembourg
John Mowinckel, résidant à Londres

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL HOLDINGS S.A.

P. Van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005709.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

JET COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 88.646.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2003 que Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé commissaire aux comptes avec mission spéciale de statuer sur l'exercice 2002, en remplacement de Madame Gerty Marter, démissionnaire.

Luxembourg, le 14 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005765.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

HORSE-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 59.304.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour HORSE-LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005585.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

REMID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 80.049.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005600.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

NITROGEN INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.271.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Signature.

(005726.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

NITROGEN INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.271.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 28 novembre 2003

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire sur les comptes au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005727.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

SLUDGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.121.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003 que, suite à la démission de l'administrateur, Mademoiselle Martine Gillardin, Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée à la fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Danièle Martin et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées au vote à la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005780.3/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

FINANCIERE DES BERGUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.836.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005603.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

LUX ESTATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 93.359.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003, que suite à la démission de l'administrateur Mademoiselle Martine Gillardin, Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté à la fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Nicolas Schaeffer jr. et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées au vote à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005788.3/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

LIVINGSTONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.260.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003, que suite à la démission de l'administrateur Mademoiselle Martine Gillardin, Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté à la fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Nicolas Schaeffer jr. et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées au vote à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005789.3/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

IXXOSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.724.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003, que suite à la démission de l'administrateur Mademoiselle Martine Gillardin, Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée à la fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Danièle Martin et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées au vote à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005783.3/535/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

FRIDOLIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.932.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003, que suite à la démission de l'administrateur Mademoiselle Martine Gillardin, Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté à la fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Geiben et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées au vote à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
G. Schneider
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005790.3/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

NETWORLD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.935.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003, que suite à la démission de l'administrateur Mademoiselle Martine Gillardin, Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté à la fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Geiben et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées au vote à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
G. Schneider
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005791.3/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

PLANETICUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 76.211.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003, que suite à la démission de l'administrateur Mademoiselle Martine Gillardin, Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté à la fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Geiben et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées au vote à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
G. Schneider
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005792.3/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

UNION DES EMPLOYES PRIVES, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Procès-verbal des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 décembre 2003 à Luxembourg

A l'unanimité des membres présents l'assemblée extraordinaire a décidé d'engager la procédure de liquidation de l'Asbl en vue de son intégration dans le syndicat ALEBA.

Monsieur Marc Glesener, Président en exercice de l'ALEBA, élisant domicile pour les besoins de la cause au siège social à L-1490 Luxembourg, 29, avenue Monterey, a été désigné comme liquidateur, avec pour mission de recouvrer les créances et payer les dettes, ainsi que de remettre tous les biens et avoirs de l'UEP à l'ALEBA. Le liquidateur dispose des pouvoirs les plus larges admis par la loi, y compris celui d'engager l'association en liquidation dans des procédures judiciaires.

Signé à Luxembourg, le 23 décembre 2003.

S. Zeimet / M. Glesener / G. Kleren

Le Président sortant / Le liquidateur / Le Vice-Président sortant

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03457. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005800.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

NOVARA AQUILONE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 63.851.

Le Conseil d'Administration de NOVARA AQUILONE SICAV du 30 décembre 2003 a décidé de transférer le siège social de la société au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à compter du 31 décembre 2003.

Pour NOVARA AQUILONE SICAV, Société d'investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005806.3/1126/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

DIVERSIFIED STRATEGIES CFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.999.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 19 décembre 2003 que Monsieur Nick Martin, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 33 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été co-opté administrateur de la société avec effet immédiat au 19 décembre 2003 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04163. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005810.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

HIGH TECH REPAIR CENTERS (HOLDING) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 83.841.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005605.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

G.E. FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 53.992.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue au siège social en date du 30 décembre 2003, que l'assemblée générale des actionnaires décide de transférer, avec effet au 30 décembre 2003, le siège social de la société du 17, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, au 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

L'assemblée générale des actionnaires décide également d'accepter les démissions de leur mandat d'administrateur avec effet au 30 décembre 2003 de Monsieur Guillaume Lochard et de Madame Karine Schmitt.

Décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 décembre 2003.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer Monsieur Christophe Antinori, né le 8 septembre 1971 à Woippy (57-France), demeurant 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, et Monsieur Christian Bühlmann, né le 1^{er} mai 1971 à Etterbeek (Belgique), demeurant à L-6114 Junglinster, 18, route d'Echternach, en tant que nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Me Ch. Antinori

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005829.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

SALP EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 71.694.

Le 21 novembre 2003, s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de la société durant laquelle les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur en fonction, à savoir:

Madame Evelyne Jastrow, demeurant professionnellement au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Décharge pleine et définitive lui est accordée pour l'exercice de leur mandat au 21 novembre 2003.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Monsieur Michel Thil demeurant à Luxembourg.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2003.

Pour extrait conforme

SALP EUROPE S.A.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03844. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005807.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

ROTHAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 45.225.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005621.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

SOPAGRO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 40.742.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

SOPAGRO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 40.742.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 1^{er} décembre 2003 que:
- elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme d'une année renouvelable jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 30 septembre 2004:

* MONTBRUN REVISION, S.à r.l. (RC B 67.501), ayant son siège social 5, boulevard de la Foire L-2013 Luxembourg.

- L'assemblée a réélu aux postes d'administrateurs de la société pour un terme d'une année renouvelable jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 30 septembre 2004:

* Madame Muriel Tixier, juriste, née le 29 juin 1964 à Longwy (France), demeurant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

* Monsieur Guy Buisseret, Directeur Général, né le 10 mars 1950 à Boussu (Belgique) demeurant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

* Monsieur Xavier Guyard, Directeur Général adjoint, né le 3 mai 1951 à Paris (France), demeurant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005828.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

MEDIASET INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 57.363.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 16 janvier 2004 que:
- La société AACO, S.à r.l., ayant son siège social à 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de la fiduciaire Mr Paul Lutgen, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour extrait conforme

MEDIASET INVESTMENT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04471. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005827.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

NASHIRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.127.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005623.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

BLUEJAR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 73.987.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société

en date du 16 décembre 2003

- Les comptes annuels aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 sont approuvés à l'unanimité;
- Par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée), l'assemblée décide de poursuivre les activités de la société malgré le fait que les pertes encourues au cours des exercices sociaux dépassent plus des trois-quarts du capital social;
- La démission de Monsieur Phillip Van der Westhuizen, administrateur, est acceptée avec effet immédiat;
- Décharge lui est donnée pour l'exécution de son mandat se terminant le 30 juin 2000;
- SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas, est nommée en tant qu'administrateur en remplacement de M. Phillip Van der Westhuizen à compter du 1^{er} juillet 2000;
- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé pour une période d'un an, se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle:

Administrateurs

- John B. Mills,
- Ronald Lubner,
- MONTBLANC (DIRECTORS) LIMITED,
- SOLON DIRECTOR LIMITED.

Commissaire aux Comptes

- FIDUCIAIRE NATIONALE, 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005845.3/631/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

INTERNATIONAL INDUSTRIAL ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 75.154.

Le bilan au 31 août 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005837.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

MILLIACO CONSTRUCTION & FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.013.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003 que Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Nicolas Schaeffer jr et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées au vote à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01965. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005869.3/535/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

MAGDALENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.797.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003 que Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Martine Schaeffer et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront votées par la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

- Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider / P. Schmit

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01978. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(005858.3/535/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

MORINDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.537.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003 que Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Martine Schaeffer et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront votées par la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

- Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider / P. Schmit

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01976. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(005860.3/535/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

SOCIETE FINANCIERE DE L'UNION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 60.429.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005624.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

CORDON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 72.420.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003 que Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Martine Schaeffer et le vote sur la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposés à la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

- Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider / M. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005862.3/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

FILMLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 33.300.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions du Conseil d'Administration tenu au siège social le 21 octobre 2003 que: Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Alphonsus van Westerloo comme président, pour une durée équivalente à celle de son mandat d'administrateur.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL07260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005848.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

FRANGE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 90.259.

DISSOLUTION

Extrait

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2003 a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée donne décharge définitive et sans réserves au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation.

Ensuite l'assemblée prononce la clôture de la liquidation et déclare que la société anonyme FRANGE S.A., en liquidation, ayant son siège social 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, a définitivement cessé d'exister, même pour les besoins de la liquidation. Les livres et les documents sociaux seront conservés au dernier siège de la société, qui doit les conserver durant un délai de cinq ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00812. – Reçu 14 euros.

(005889.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

DELUX PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue de l'Étang.
R. C. Luxembourg B 37.249.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 11 décembre 2003, que:

- L'Assemblée Générale prend acte des démissions comme administrateurs, de Messieurs Alain Flammang, Marcus Oswald, Thomas Rabe et Andrew Buckhurst avec effet immédiat.

- L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouvel administrateur Monsieur Bob Bellion ayant son adresse professionnelle à L-5326 Contern, 8, rue de l'Étang, à partir de ce jour pour une durée se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'exercice 2003.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL07348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005853.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

DIMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.655.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003 que, suite à la démission de l'administrateur Mademoiselle Martine Gillardin, Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Martine Schaeffer et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront votées par la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

- Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

- Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005865.3/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

SYNTHON LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 85.834.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour SYNTHON LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(005247.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2004.

C.MEX & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.769.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 23 décembre 2003 que, suite à la démission de l'administrateur Mademoiselle Martine Gillardin, Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice-adjointe, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Martine Gillardin et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront votées par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 24 décembre 2003.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
M. Schaeffer
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01968. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005867.3/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

LUCIDE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 93.809.

Nomination

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2003 que:

1. L'assemblée générale extraordinaire nomme pour une période de six ans la personne suivante comme administrateur à partir du 1^{er} janvier 2004:

Monsieur Niek Mertens, Tiensevest 10, B-3000 Leuven.

2. L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission de Madame Lutgardis Verbruggen comme administrateur et administrateur-délégué à partir du 1^{er} janvier 2004.

3. Le conseil d'administration a désigné Monsieur Wim Mertens, 68 Sing Woo Road, Happy Vally à Hong Kong comme nouvel administrateur-délégué à partir du 1^{er} janvier 2004.

Pour extrait analytique
W. Mertens / J.-M. Haegeman / N. Mertens

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01080. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005877.3/664/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

BLUE LION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 68.316.

Résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2003

L'assemblée décide de remplacer les administrateurs actuels, soit Armin Kirchner, Monsieur Hugo Neuman, TMF CORPORATE SERVICES S.A. par Madame Ingrid Hoolants, Monsieur Marc Schintgen et la société KITZ S.A. avec effet immédiat et pour une période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statuant sur le comptes de 2008. Ils accordent décharge aux administrateurs démissionnaires.

L'assemblée décide de remplacer le commissaire aux comptes, soit L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., par la société ALPHA EXPERT S.A. avec effet immédiat et pour une période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2008. Ils accordent décharge au commissaire démissionnaire.

L'assemblée approuve les comptes clôturés aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001.

L'assemblée décide de transférer le siège de la société au 1, rue Goethe à L-1637 Luxembourg avec effet immédiat. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005883.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

STYLE COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Marcel Cahen.
R. C. Luxembourg B 17.597.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour STYLE COIFFURE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005587.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

SALON CALAMISTRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux, 32, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 56.253.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour SALON CALAMISTRA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005589.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

OBERTIN EPICERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich, 20, route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 16.515.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour OBERTIN EPICERIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005601.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

AR-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5740 Filsdorf, 16, Buchholzerweg.
R. C. Luxembourg B 57.251.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 janvier 2004.

Pour AR-LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(005602.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2004.
